

Mercredi 05 juillet 2017 : Les couloirs humanitaires, c'est parti !

Le 14 mars, cinq organisations chrétiennes (Sant'Egidio, Fédération d'Entraide Protestante, Fédération Protestante de France, Secours Catholique, Conférence des Evêques de France) signaient avec le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères un protocole d'accord les autorisant à accueillir, d'ici la fin de l'année 2018, 500 personnes actuellement réfugiées au Liban...

Que s'est-il passé depuis ?

Le 4 avril, un comité de pilotage formé de représentants de chacune des organisations signataires a été mis en place ; celui-ci est chargé de définir les modalités pratiques de mise en oeuvre du dispositif de couloirs humanitaires. Pour la CEF, le [Service National de la Pastorale des Migrants](#) y participe.

Le comité de pilotage a conçu un [kit pratique de l'accueil](#) composé de fiches synthétiques rappelant la nature et le sens du projet, mais édictant également un certain nombre de repères pratiques pour s'engager (*constitution et animation d'un collectif, repères pour héberger, charte de l'accueilli, etc.*).

Des outils facilitant la coordination entre les parties impliquées dans le pilotage opérationnel du projet ont également été mis en place. Parmi eux, un fichier croisant les informations recueillies sur les collectifs candidats à l'accueil et un outil commun de suivi des arrivées partagé avec les ministères.

Parallèlement, des discussions tenues avec l'[Office Français de l'Immigration et de l'Intégration](#) et les ministères des affaires étrangères et de l'intérieur ont permis d'ajuster les modalités d'accueil (versement de l'ADA₁, etc.) et de réduire quelques divergences de vue (critères de vulnérabilité, etc.) En outre, afin de minimiser le coût global de l'opération, des collaborations avec d'autres partenaires ont été recherchées (et continuent de l'être aujourd'hui) : Air France pour les vols Beyrouth-Paris, Ordre de Malte pour les transferts de Paris vers les lieux d'accueil (coopération à confirmer), etc.

Le 11 mai, un premier appel à se porter candidat pour l'accueil a été diffusé dans les réseaux respectifs des organisations signataires. Des premières candidatures sont parvenues, mais d'autres sont nécessaires et resteront possibles tout le temps que dureront les arrivées (fin 2018).

Mercredi 5 juillet, les couloirs humanitaires se concrétisent enfin avec l'**arrivée des quatre premières familles** qui seront **accueillies dans** le **Gard** (Combas), la **Seine-Maritime** (Doudeville), la **Sarthe** (Le Mans) et les **Pyrénées-Atlantiques** (Pau). Un **homme seul en situation de handicap** devrait également faire partie de ce premier voyage et **sera hébergé** chez sa soeur en **région parisienne**.

Air France ne pouvant assurer de vols pendant l'été, les prochaines arrivées auront lieu en septembre.

Le projet en quelques dates...

14/03/17 : signature du protocole d'accord
04/04/17 : première réunion du comité de pilotage
11/05/17 : diffusion d'un premier appel à candidature
05/07/17 : arrivée de 5 premières familles
06/07/17 : début de la pause estivale
01/09/17 : reprise des arrivées
Fin 2018 : terme du projet

¹ Allocation pour Demandeur d'Asile

Les couloirs humanitaires : ce qu'il faut retenir

Qui peut bénéficier du projet ?

Les bénéficiaires sont originaires de Syrie ou d'Irak, majoritairement des familles et plus rarement des personnes isolées, volontaires pour rejoindre la France mais qui, parce qu'elles sont vulnérables (jeunes enfants, suivi médical, handicap, etc.) n'ont pas entrepris l'exil dans des conditions incertaines. Elles se sont réfugiées au Liban où elles vivent depuis plusieurs mois voire plusieurs années. Elles parlent arabe pour la plupart, certaines maîtrisent un peu le français et/ou l'anglais. Aucune distinction n'est faite en fonction de l'appartenance religieuse, sociale ou politique.

Comment se passe le transfert en France ?

Au Liban, un employé de Sant'Egidio identifie les bénéficiaires et les accompagne dans l'organisation de leur voyage vers la France via l'obtention d'un Visa D et de billets d'avion. Elle les informe du cadre de l'accueil et de l'accompagnement en France, des démarches parfois complexes et longues qu'elles devront entreprendre, de la nécessité d'être à la fois patientes et proactives, de certains aspects de la vie en France. Un vol Air France est ensuite organisé en début de mois entre Beyrouth et Paris, avec une arrivée à Paris vers 20h00. Les familles rejoignent ensuite le lieu d'accueil.

Que se passe-t-il à l'arrivée en France ?

Arrivées en France de façon régulière, les personnes doivent entamer les démarches de demande d'asile en vue de l'obtention d'une protection internationale. Elles sont alors hébergées par des personnes morales ou physiques volontaires qui mettent à disposition gracieusement un espace indépendant ou un logement. En parallèle, elles sont accompagnées par des collectifs réunissant bénévoles volontaires et professionnels de l'asile. Un tiers de confiance, qui participe à ce collectif, est désigné pour assurer la continuité de l'accompagnement et si besoin, la médiation entre acteurs.

Comment l'accueil est-il mis en oeuvre ?

Aux côtés de l'hébergeur, un collectif de 10-15 personnes regroupant des particuliers, bénévoles ou professionnels d'une ou plusieurs associations, retraités ou actifs, partageant les valeurs de solidarité et de fraternité citoyenne vis-à-vis des personnes en exil, est mobilisé. Chaque personne contribue à l'accompagnement selon ses disponibilités et ses compétences (interprétariat, aide aux devoirs, transports, sorties, démarches administratives, etc.) dans le cadre d'une collaboration structurée. Sur le terrain, la complémentarité avec les services de l'Etat et les acteurs de l'aide sociale est recherchée.

Sur quels critères est choisi le lieu d'accueil ?

Le choix du lieu d'accueil est un élément important pour l'intégration des personnes accueillies et donc pour la réussite du projet. Voici quelques critères susceptibles de déterminer ce choix : présence d'un proche ou d'une connaissance dans la région, milieu de vie (rural ou urbain?) et profession d'origine des parents, âge des enfants (besoin d'un centre universitaire ?), état de santé des membres de la famille (besoin d'un centre de soin ?), etc. En revanche, l'accueil étant inconditionnel, la religion des personnes ou leur nationalité (syrienne ou irakienne) ne rentrent pas en ligne de compte.